

Gardien/ne de chevaux AFP



Nature des tâches

Le gardien et la gardienne de chevaux travaillent dans des entreprises détenant des chevaux et des poneys. Ils participent aux travaux quotidiens suivants: nettoyage de l'écurie et des installations, affouragement des chevaux, soins aux chevaux, entretien et nettoyage du matériel et des installations. Ils aident également à organiser des manifestations et participent à leur bon déroulement. Ils sont instruits au travail avec et sur le cheval, ce qui leur permet de participer aux leçons d'équitation, ainsi qu'au travail au sol et à la longe.

Conditions d'admission

Ecole obligatoire achevée.

Etre à l'aise avec les chevaux; persévérance; sens pratique; bonne constitution.

Formation

Formation professionnelle initiale de 2 ans. Titre obtenu: attestation fédérale. Les cours théoriques sont dispensés à l'école professionnelle à Agrilogie Grange-Verney (Moudon) dans une classe intercantonale romande. Des cours interentreprises complètent la formation.

Formation professionnelle initiale de professionnel/le du cheval CFC (admission en 2e année de formation).